

EXTRAIT DE DELIBERATION
Communauté de Communes VAL DE GATINE
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2022_8_10

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 32

Votants : 37

Objet : Finances Budget
principal Décision
modificative n°3

L' an deux mille vingt deux, le mardi 18 octobre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Octobre 2022

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame SAUZE Magalie, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CÉLÉRAU Florent, Madame FOURNIER Thérèse

Pouvoirs :

Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Monsieur DEBORDES Gwénaël
Monsieur DUMOULIN Guillaume a donné pouvoir à Madame SAUZE Magalie
Madame RONDARD Audrey a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur DEDOYARD Philippe

Excusé(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame RONDARD Audrey, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le budget principal voté en date du 22 mars 2022

Vu les décisions modificatives validées

Considérant les crédits actuellement ouverts en section d'investissement et en section de fonctionnement

Considérant qu'il est nécessaires d'opérer des ajustements sur ces deux sections

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité DECIDE de voter les crédits supplémentaires suivants :

Budget principal CCVG – DM3 – SECTION DE INVESTISSEMENT

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
23	2313/154	Construction (pôle structurant jeunesse)	300 000,00	5 200,00	305 200,00
23	2313/116	Construction (multi accueil Champdeniers	621 820,00	59 372,00	681 192,00
		TOTAL DEPENSES		64 572,00	
	021	Virement de la section de fonctionnement	976 703,00	64 572,00	1 041 275,00
		TOTAL RECETTE		64 572,00	

Budget principal CCVG – DM3 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
65	65568	Autres contributions	349 045,00	7 550,00	356 595,00
65	658887	Autres charges exceptionnelles	2 730 917,22	- 72 122,00	2 658 795,22
	023	Virement à la section d'investissement	976 703,00	64 572,00	1 041 275,00
		TOTAL DEPENSES		0,00	

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 18/10/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20221018-2022-DM3CCVG-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022